

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Droit des médias (5AJ2009)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Bertil Cottier
Prof. ordinaire de droit de la communication
Faculté des Sciences de la communication
Université de la Suisse italienne
Via Buffi
CH-6900, Lugano
+41 58 666 47 66 / + 41 79 728 18 54 (mobile)
bertil.cottier@usi.ch

Objectifs:

Sensibiliser l'étudiant aux problèmes juridiques impliquant des médias. Celui-ci doit être conscients des règles (droits et obligations) qui régissent ses futures activités professionnelles et des conséquences d'une violation.
Conscience veut dire connaître la portée pratique des règles ainsi que leur justification politique ou sociale

Contenu:

La liberté de l'information (contenu et exceptions), les droits d'accès à l'information, les fuites et le secret rédactionnel, les méthodes d'investigation licites et illicites, la protection de la vie privée et de l'honneur, le statut de la radiodiffusion.

Le cours abordera ces thématiques principalement dans la perspective du droit suisse et du droit européen. Le cas échéant, des comparaisons avec le droit français, le droit allemand et le droit américain seront apportées.

Forme de l'évaluation:

Examen écrit (étude de deux ou trois cas pratiques) à la fin du semestre, dernier jour de cours. L'examen est open book et dure deux heures.

Les objets connectés ne sont pas admis en examen. En cas d'infraction à ces règles, les étudiants sont en situation de "fraude" et les éléments non admis leur seront retirés ou encore l'examen pourra être réputé échoué.

Un éventuel rattrapage des insuffisances se fera par un examen équivalent, écrit (2h.).

Documentation:

Barrelet D. / Werly (2011), Droit suisse de la communication, 2ème éd. Berne
Castendyk O., Dommering E. and Scheuer A. (2008), European Media Law, Kluwer (NL)
Derieux E. (2010), Droit des médias, Paris
Nobel P. / Weber R. (2007), Medienrecht, Bern
Studer P., Mayr von Baldegg R. (2012, 4ème éd.), Medienrecht für die Praxis, Zürich
D. Masméjan, B. Cottier et N. Capt (2014), Loi sur la radio-télévision

Forme de l'enseignement:

Cours ex-cathedra, entrecoupé d'exercices pratiques. Les slides pwp sont mis à disposition des étudiants à l'avance ; ils contiennent de nombreux liens hypertextes vers les normes (le cas échéant la jurisprudence) applicables ainsi que des documents pertinents (prises de position des parties prenantes, rapports officiels, etc.).